

22)

5. L'été 1944 : blessures et liberté retrouvée

La spirale de la répression

Contexte. Les trois derniers mois d'occupation sont terribles pour la Haute-Garonne. Le printemps 1944, s'il est d'un côté synonyme d'espoir car la libération est proche, est aussi celui de la furie nazie. Dès le mois de mai 1944, les actions de la Résistance s'intensifient dans le département. Le débarquement allié du 6 juin en Normandie accentue le phénomène, donnant le signal d'une « levée en masse » de la Résistance, qui déclenche une véritable guérilla. Les sabotages ne se comptent plus, relayant les bombardements alliés. Les routes secondaires sont coupées, et les Allemands ne contrôlent plus que les axes principaux du département.

La multiplication des exécutions sommaires.

Les nazis sont nerveux et sentent la situation leur échapper. Voilà pourquoi les exécutions (et les déportations) se multiplient : leur but est d'éliminer un maximum de témoins. Des dizaines de prisonniers sont donc extraits de leur cellule pour être supprimés hors de la ville. Les archives de la Commissions d'enquête des crimes de guerre nous permettent encore une fois de saisir cette succession d'exécutions. Trois résistants de la prison sont fusillés le 4 ou le 6 juin 1944 près d'un champ de tir à Lacroix-Falgarde ; leurs corps sont retrouvés en septembre 1944. Il en est de même pour quatre autres résistants internés à Saint-Michel et tués à Pibrac en juillet 1944.

Jacques Quintana. Ce résistant emprisonné à Saint-Michel du 25 mai au 19 août 1944 a été entendu par les enquêteurs de la Commission. Désigné comme coiffeur (c'est son métier) du 1^{er} étage du quartier II, il a donc pu entrer en contact avec un grand nombre de résistants. Son témoignage est précieux car il nous restitue l'ambiance de la prison dans les dernières semaines.

« [...] en juin 1944, les convois pour la déportation en Allemagne étaient fréquents et le renouvellement répété des prisonniers les laissait ignorants de leur situation mutuelle. [...] À la libération, il ne restait pratiquement plus de détenus du mois de juin, car ils avaient été déjà transférés à Compiègne ou dans un autre camp, ou bien condamnés à mort et fusillés ».

Le Bois de la Reule (Castelmaurou). La découverte d'une fosse à la libération fait comprendre que les exécutions ont été nombreuses en ce lieu. Le 27 juin 1944 notamment, 15 résistants venant de la prison y ont été fusillés. On connaît les circonstances de ce drame grâce au témoignage de Jacques Quintana (il est le camarade de cellule d'un des fusillés, Claude Charvet) mais aussi grâce à Jaime Soldevilla qui a survécu. Détenu depuis le 15 mai 1944 à Saint-Michel, il arrive à s'échapper ce jour-là alors qu'il est en train de creuser sa tombe et que les soldats sont distraits par une voiture passant à proximité. Dans l'après-guerre, l'identification des corps se révèle particulièrement difficile et cinq d'entre eux n'ont jamais pu être identifiés.

Les fusillés de Buzet-sur-Tarn. Il s'agit là encore de détenus de la prison Saint-Michel qui sont désignés pour être exécutés. La seule différence, et elle est importante, est que la fusillade a lieu le 17 août 1944, deux jours avant la libération. Au moins 54 prisonniers sont amenés par camions en bordure de la forêt de Buzet-sur-Tarn. Ils sont fusillés par des soldats de la Wehrmacht et leurs corps sont brûlés. Il semblerait que les nazis et leurs complices français aient voulu se débarrasser de témoins compromettants au moment de leur fuite.



1. Claude Charvet est élève au lycée de garçons de Toulouse, et l'un de ses professeurs est Jean-Pierre Vernant qu'il retrouve dans la Résistance. En 1942, il devient agent P2 au sein du réseau d'évasion Pat O'Leary. Puis il se tourne vers les groupes francs du mouvement « Combat ». En 1943, il est nommé adjoint régional des maquis en R4 malgré son jeune âge (à peine 21 ans). Dénoncé, il est arrêté le 26 mai 1944. Il ne cède pas à la torture et est interné plusieurs semaines à la prison Saint-Michel. Condamné à mort sans jugement, il est fusillé au bois de la Reule à Castelmaurou le 27 juin 1944.

2. Francisco Ponzan « Vidal » est un instituteur réfugié en France lors de la Retirada en février 1939 et interné au camp du Vernet en Ariège. Il est libéré et s'installe à Toulouse en 1940. Cet anarchiste a fait notamment partie du réseau de résistance « PAT O'LEARY ». Il organise des passages clandestins de la frontière pyrénéenne pour des pilotes alliés abattus en mission, et qu'il faut sauver de l'arrestation. Il convoie lui-même une soixantaine d'aviateurs anglais et américains jusqu'à Barcelone. Arrêté dans la nuit du 23 avril 1943, il est incarcéré à la prison Saint-Michel de Toulouse avant d'être tiré de sa cellule pour être exécuté à Buzet-sur-Tarn le 17 août 1944.



3. Après la libération, le sort des prisonniers de Saint-Michel fusillés à Buzet-sur-Tarn suscite beaucoup d'incompréhension et d'émotion. Article publié dans La voix du Midi le 26 août 1944.

4. Place du Capitole le 21 août 1944, les Toulousains se sont déplacés en masse pour célébrer la libération.



19 août 1944

La libération de Toulouse. Depuis le débarquement en Normandie et surtout depuis celui en Provence le 15 août 1944, l'issue de la guerre ne fait plus aucun doute. Les Allemands sont en déroute et fuient les villes de province. Le 18 août, l'ordre leur est donné de se replier. En pleine panique, ils détruisent les dernières traces de 20 mois d'occupation. À Toulouse, les archives du Consulat d'Allemagne et de la Gestapo sont brûlées. Les premières colonnes allemandes quittent la ville dans la précipitation le matin du 19 août et ce durant toute la journée. Les divers groupes de résistants passent à l'action pour gêner leur départ. De nombreux combats, très localisés, ont lieu avec les soldats allemands mais aussi avec des miliciens. 35 résistants meurent. On peut considérer que Toulouse est vraiment libérée le 20 août 1944. Le calme revient progressivement et les Toulousains descendent dans la rue pour fêter leur liberté retrouvée.

Des civils à l'assaut de la prison. Le 19 août 1944, en fin de matinée, les Allemands laissent la prison Saint-Michel aux gardiens français. La rumeur de ce départ se répand et quelques personnes, des femmes et des amis d'intéressés essentiellement, se précipitent à la prison pour libérer leurs proches. Elles arrivent à faire céder les gardiens, entrent dans la prison, trouvent les clés et ouvrent les cellules. Des colonnes allemandes continuent à passer devant la prison, des mitraillages ont lieu. Quelques miliciens tirent également. L'évacuation des prisonniers se réalise progressivement, par petits groupes qui traversent la rue Saint-Michel pour se réfugier dans le café et les jardins des habitations en face de la prison. À 15h, grâce aux divers témoins, on sait aujourd'hui que tous les résistants ont quitté définitivement Saint-Michel.

« Le 19 août au matin, c'est une belle journée qui commence. On entend des détonations un peu partout. Une seule obsession me hante : retrouver mon mari, retourner à Saint-Michel. J'y suis vers 11h30. Je vois sortir les Allemands, les chiens, nos gardiennes, monter en voitures et s'enfuir. Un petit moment se passe et nous voici contre la porte. Nous sommes trois femmes, deux ou trois hommes [...]. Nous martelons la porte à coups de pied, de poings. De l'autre côté un gardien, et nous voilà à discuter à travers cette épaisse séparation. À force de cris, d'exigence, au nom de la Résistance, le gardien excipant qu'il n'avait pas d'ordres de la préfecture, se refusait à ouvrir, la porte s'entrebâille enfin. Passant le pied dans l'ouverture, poussant tous ensemble, nous voici dans la cour et moi, courant derrière Lakanal qui me guide vers la cellule de mon mari,

*au rez-de-chaussée. Dans mon affolement, je ne le vois pas, alors qu'il est derrière l'œilleton. Je l'aperçois enfin. Le voir vivant, à travers le judas, me remplit d'une joie que je ne puis décrire. Avec un banc comme bélier, ils essaient d'enfoncer la porte. Les autres cellules s'animent. [...] Toutes me crient : « Ouvre, ouvre ! » mais pas de clés. Je retourne à la cellule de mon mari et le trouve dehors : un gardien a ouvert la porte. Bientôt toutes les cellules, section allemande, sont ouvertes [...] ». **Jeanne Niel arrêtée avec son mari le 31 juillet 1944 à la gare Matabiau. Elle est transférée à la caserne Compans-Caffarelli le 11 août. Elle est libérée le 18 août 1944.***

« Le 19 août, vers 14 heures, nous avons entendu des prisonniers des divers pavillons qui chantaient la Marseillaise. Au bout de quelques instants, des prisonniers sont venus avec des pioches pour ouvrir nos portes, probablement des prisonniers de corvée au dehors. Nous les avons ensuite aidés lorsque nous avons eu nos portes ouvertes. Nous sommes allés récupérer nos vêtements confisqués et nos affaires personnelles. Parmi nous, un a découvert une liste de 52 noms [...] qui devaient être fusillés le lundi 21 août. J'étais du nombre. [...] ». **Joseph Francomme, arrêté à Agen le 4 août 1944 et transféré à Saint-Michel le 11 août.**

André Malraux. L'écrivain français, ministre du général de Gaulle dans l'après-guerre, fait partie de ces détenus libérés le 19 août 1944. Engagé depuis 1943 dans les maquis de la Dordogne sous le pseudonyme de « Colonel Berger », membre de l'Armée Secrète, il est arrêté le 22 juillet 1944 dans la région de Gramat (Lot) lors d'un accrochage avec une colonne allemande. Conduit à la prison Saint-Michel de Toulouse, il y est donc libéré, épisode qu'il relate dans ses Antimémoires en 1967.



5. André Malraux.



7. Paul Marcouire fait partie des résistants libérés le 19 août 1944 à la prison Saint-Michel. Il évoque d'ailleurs l'événement lors d'un discours qu'il prononce pour le premier anniversaire de la libération. Ce discours est reproduit dans un article publié dans La Victoire le 20 août 1945.



6. La prison Saint-Michel peu de temps après la libération de Toulouse.

26) Quel avenir pour la prison ?

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la prison Saint-Michel ne reprend pas tout à fait ses fonctions de maison d'arrêt traditionnelle. Quelques collaborateurs, miliciens, soldats allemands inculpés de crimes de guerre y sont enfermés. La situation s'est inversée dans la France de l'épuration.

Bien des questions restent encore en suspens sur les trajectoires de nombreux résistants ou résistantes qui ont été internés en ce lieu. Les archives de la prison (les registres d'écrou notamment) ont disparu à jamais. En effet, les nazis les ont emmenés dans leur fuite. On pense que ces documents ont été détruits lors d'un bombardement soit dans la vallée du Rhône lorsque les troupes nazies remontaient vers l'Allemagne en août 1944, soit à Berlin au siège central de la Gestapo peu avant la capitulation de mai 1945.

Progressivement, Saint-Michel s'éloigne donc de l'Histoire et replonge dans la quotidienneté. Mais redevient-elle pour autant une prison comme les autres ? La trace laissée par l'Histoire est indélébile, et ce lieu permet aujourd'hui d'entretenir

la mémoire de la Résistance et de ses drames. Depuis la libération, tous les ans, une cérémonie commémorative se déroule à la prison. Les derniers résistants encore présents qui ont souffert entre ses murs s'y retrouvent, avec leur famille, avec les associations, les élus locaux, les habitants du quartier. C'est l'occasion de se souvenir de celles et ceux qui ont perdu la liberté et la vie. La prison Saint-Michel tient donc une place importante dans l'existence, dans la mémoire d'un très grand nombre de personnes.

Elle doit être aujourd'hui considérée comme un monument, témoin d'une époque et d'actes terribles gravés dans sa pierre.



N°: 9668 / DM 1 - 2011 - 401 - 4 C



Conseil Général

Extrait du Procès-verbal
de la séance du 23/06/2011

Objet : Devenir de la Prison Saint-Michel.
(Proposition de Résolution de M. Jean-Louis LLORCA, Mmes Martine MARTINEL, Marie-Christine LAFFORGUE et des membres du Groupe Socialiste).

Le Conseil Général,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Proposition de Résolution suivante de M. Jean-Louis LLORCA, Mmes Martine MARTINEL, Marie-Christine LAFFORGUE et des membres du Groupe Socialiste :

"La prison Saint-Michel, aujourd'hui désaffectée dont l'Etat revendique la propriété et qu'il envisage de vendre, s'avère avoir partie très liée avec le Conseil Général de la Haute-Garonne.

"Après des recherches effectuées par le service des Archives Départementales, il ressort en effet qu'au XIX^{ème} siècle, seules les prisons centrales étaient à la charge de l'Etat et que la prison Saint-Michel de TOULOUSE a été, en fait, construite par le Conseil Général de la Haute-Garonne de 1862 à 1870.

"Le coût supporté par le Département pour cette construction s'est élevé, à cette époque, à 800 000 francs, à charge pour le Conseil Général et les contribuables haut-garonnais d'en assurer également les frais exclusifs d'entretien.

"La prison Saint-Michel est demeurée départementale jusqu'en 1946, année au cours de laquelle les infrastructures pénitentielles ont été transférées gratuitement à l'Etat.

"Ce transfert à l'Etat, entériné par un arrêté du Garde des Sceaux du 2 janvier 1946, était strictement lié à l'exécution du service public pénitentiaire et donc conditionné à la continuité de cette affectation.

"La récente désaffectation de la prison Saint-Michel a pour conséquence de mettre automatiquement fin à ce transfert et autorise le Conseil Général à demander à l'Etat la restitution au Département de ces infrastructures qu'il a d'abord construites, puis entretenues pendant plus de 80 ans, avant de les céder à titre gratuit et sous condition à l'Etat.

"Nous vous demandons donc de bien vouloir examiner cette proposition en vue d'engager les démarches auprès de l'Etat pour qu'il mette un terme à la procédure de vente de la prison Saint-Michel aujourd'hui désaffectée et qu'il procède à la restitution au Conseil Général de la Haute-Garonne de ce lieu qui, par ailleurs, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, est devenu pour les Toulousains et les Haut-Garonnais un lieu de mémoire auxquels ils attachent, à juste titre, une haute valeur symbolique."

Sur la proposition de son Rapporteur,

Décide

Article 1 : de donner son accord afin que le Conseil Général engage des démarches auprès de l'Etat (Préfet, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et Ministère de la Justice et des Libertés), pour que ce dernier mette un terme à la procédure de vente de la prison Saint-Michel aujourd'hui désaffectée et qu'il procède à la restitution gratuite au Conseil Général de ce lieu.

Article 2 : de donner délégation à la Commission Permanente pour le suivi de cette affaire.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.


Pierre IZARD
Président du Conseil Général

30)

Les publications du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation.

Crédits photographiques :

- Agullo Guillaume, « Forain » François Verdier, Toulouse, Loubatières, 2004 → page 17
- Amicale de la 35^e brigade FTP-MOI → pages 6, 13, 17
- Les Anciens de la Résistance juive en France, Organisation juive de Combat. Résistance/sauvetage. France 1940-1945, Paris, Éditions Autrement, collection Mémoires n°85, 2002 → page 6 (photographie de Nathan Hosanski)
- Archives départementales de la Haute-Garonne → page 14 (avis d'exécution)
- Bulletin Municipal de la ville de Toulouse, octobre 1944 (Collection Musée de la Résistance) → pages 10 et 14 (photographies de Lucien Béret, Adolphe Coll, Maurice Fonvielle, Raymond Naves).
- Collection C.H.G.M. → page 22 (photographie Paul Marcouire).
- Collection Daniel Latapie → pages 14 et 21
- Collection Musée départemental de la Résistance et de la Déportation → pages 9, 13, 17, 18, 21, 22, 29
- Fonds privé Pilar Garcia → page 21 (photographie de son frère, Francisco Ponzan « Vidal » et article de presse).
- Conseil Général de la Haute-Garonne → pages 5, 6, 13 et 16
- Dictionnaire historique de la France sous l'occupation Paris, Taillandier, 2000 → page 22
- Fonds privés :
 - Sylvette Gaillard → page 18 (documents sur Sylvain Dauriac)
 - Conchita Ramos → page 17 (photographie de Conchita Ramos)
- Goubet Michel, Toulouse et la Haute-Garonne dans la guerre 1939-1945 → page 9 (photographie Roger Falcou)
- Leroy Elérika, Toulouse, mémoire des rues → page 14 (photographie de Jacques Sauvegrain).
- Lespinasse Pierre Charles, Quinze mois à Buchenwald. 37 dessins, Carcassonne, Éditions du Sud → page 5 Ouvrage conservé au Musée départemental de la Résistance et de la Haute-Garonne.
- Salies Pierre, Dictionnaire des rues de Toulouse, Toulouse, Éditions Milan, 1989 → page 5 (plan de la prison Saint-Michel).

Illustration double page centrale :

- Tableau du peintre juif polonais Gleb (1912-1991). Aujourd'hui conservé au Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, cette œuvre en cinq parties représente notamment, à gauche, le procès de Marcel Langer face à la section spéciale et, au centre, son exécution. Photographie Conseil Général de la Haute-Garonne.

Conception et impression :

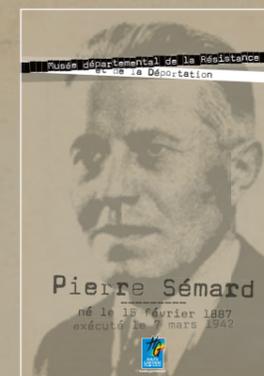
- Conseil Général de la Haute-Garonne

Charte graphique :

- François Cadeau

Pour aller plus loin :

Retrouvez sur le site internet du musée
www.musee-resistance31.fr
une bibliographie et une chronologie
sur l'histoire de la Résistance en Haute-Garonne.



Déjà paru :
Pierre Sépard



Déjà paru :
Jules-Géraud Saliège
Une conscience dans
la tourmente



Déjà paru :
« Ce que nous sommes,
ce que nous voulons »
La Résistance invente
une nouvelle société.

Musée départemental de la Résistance et de la Déportation

52, allée des Demoiselles

31400 TOULOUSE

Téléphone 05 61 14 80 40

Internet www.musee-resistance31.fr

Email contact@musee-resistance31.fr



haute-garonne.fr